

Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye Vully

Le Codir de l'EBBV a le plaisir de convoquer les délégués à la 3ème assemblée qui se déroulera le

jeudi 19 septembre 2024 à 19h00

Lieu : Domdidier : buvette de la halle des sports

Tractanda Ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Contrôle des présences
- 3. Procès-verbal de l'assemblée du 29.02.2024 et approbation
- 4. Election du président de l'assemblée des délégués
- 5. Choix de l'organe de révision
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation par l'assemblée du choix de l'organe de révision
- 6. Crédit d'investissement complémentaire pour les études STEP
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation par l'assemblée du crédit d'investissement pour les études STEP et réseaux
- 7. Crédit budgétaire supplémentaire (budget des investissements 2024)
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation par l'assemblée
- 8. Budgets 2025
 - a. Budget de résultat 2025
 - o Présentation
 - o Rapport de la commission financière
 - Approbation du budget de résultat
 - b. Budget des investissements 2025
 - o Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation du budget des investissements
- 9. Autorisation de découvert du compte courant
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation par l'assemblée de l'autorisation de découvert du compte courant
- 10. Etat d'avancement du projet STEP
- 11. Etat d'avancement du projet réseaux
- 12. Divers

Les documents mentionnés en annexe sont disponibles sur le site Internet de la Commune de Saint-Aubin (https://saint-aubin.ch/services-techniques/ebbv) et peuvent être demandés, par courriel, au format « papier » auprès de la secrétaire du Codir : s.baumann@vully-les-lacs.ch

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Documents annexes:

- Procès-verbal de la séance du 29.02.2024
- Message 2024-09 : Choix de l'organe de révision (YV)
- Message 2024-10 : Crédit d'investissement complémentaire pour les études STEP (MV)
- Message 2024-11 : Utilisation du crédit dans le budget 2024 (MV)
- Message 2024-12 : Budgets 2025 (MV)
- Message 2024-13 : Autorisation de découvert du compte courant (YV) (ne concerne que le compte de résultats)